

Vocabulaire

G. P.

Volume 1, numéro 11, 1933

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109162ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1109162ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

P., G. (1933). Vocabulaire. *Assurances*, 1(11), 4–4.
<https://doi.org/10.7202/1109162ar>

VOCABULAIRE

Exposure Le danger d'incendie dans un **Hazard** immeuble est nécessairement fonction des bâtiments qui l'entourent. C'est ce qu'on entend par risque de voisinage ou, dans certains cas, de contiguïté: *occupancy hazard*. Le premier terme est plus vaste que le second puisqu'il s'étend au danger que présentent non seulement les immeubles adjacents, mais ceux qui se trouvent dans les environs.

Exposure Ce sont des tables de voisinage.
Tables Elles mesurent le risque, le classifient et le cotent. Notons qu'on s'en sert peu au Canada, bien qu'elles soient officiellement reconnues par les syndicats d'assureurs. On leur préfère dans la pratique une méthode moins rigide, où l'appréciation personnelle du préposé à la tarification joue un rôle plus grand.

En assurance-incendie, le tarif **Location** se décompose en cinq éléments principaux, dont le premier est la situation, c'est-à-dire l'endroit où se trouve le risque. On dit assez souvent le site: c'est à tort car le mot est synonyme de paysage.

Located. On dit d'un risque qu'il est situé **situate** ou sis à tel ou tel endroit. L'expression *being and situate in Montreal* se traduit simplement par situé ou sis à Montréal.

Rate C'est l'art d'analyser les risques **making** d'incendie, de les classer et de les tarifier. L'équivalent de *rate making* est donc tarification.

Mercantile En Amérique, pour tarifier un **Schedule** risque commercial, on se sert du tarif des risques commerciaux, dénommé en anglais *Mercantile Schedule*. C'est là un barème qui indique les charges, bonifications et réductions qui, réunies, donnent le taux. Il analyse de manière très détaillée les éléments de tarification suivants: situation, construction et protection. Les tables d'occupations et de voisinage le complètent.

En accordant à chaque élément une valeur distincte, ce barème permet de mesurer le risque et de le coter suivant sa valeur propre. Un immeuble-type, dénommé *Building Standard*, sert de base de comparaison pour la détermination des charges et des réductions.

Occupancy A côté de l'élément construction **Hazard** dans la tarification se range, en assurance-incendie, le risque d'occupation ou d'affectation, dit *Occupancy hazard*.

Dans deux immeubles de même construction, le danger d'incendie est différent suivant l'usage qu'on en fait. On peut affirmer qu'il croît en raison du nombre et de la nature des occupations. L'étude comparée de ce risque a donné lieu à l'établissement de tables d'occupations extrêmement élaborées.

Occupancy La plus connue de ces tables **Tables** d'occupations est la *Mercantile Occupancy Table*, dont on fait usage dans la province de Québec pour la tarification des risques commerciaux. Elle dissèque les occupations et indique la surprime imposable dans chaque cas.

Aux Etats-Unis, on dit plutôt *Mercantile Occupancy Book*. Notons que notre barème s'inspire fortement de celui-ci, le-

quel fait partie du *Universal Mercantile Schedule*, dont s'inspire beaucoup aussi la méthode de tarification de la *Canadian Fire Underwriters' Association*.

Réserve en français a le même **Réserve** sens. La seule différence, c'est que nous faisons suivre notre mot de la préposition pour, tandis que les Anglais emploient *of*. Ainsi, on dira réserve pour fractions de primes non acquises et *Reserve of unearned premium*.

Par définition, une réserve, — ou plus exactement un fonds de réserve — est constitué par des profits non distribués aux actionnaires que l'on accumule pour se mettre à l'abri des éventualités. On en trouve la contre-partie à l'actif, sous la forme de placements mobiliers ou immobiliers. Généralement, un fonds de ce genre est destiné à "faire face à certaines éventualités, égaliser des dividendes, réparer et maintenir en bon état le matériel".

En assurance, cependant, il est une réserve qui ne répond pas exactement à la définition précédente: c'est celle dont nous parlons plus haut sous le nom de *Reserve of unearned premium*.

Reserve of Réserve pour fractions de **unearned** primes non acquises, avons-nous dit précédemment. Il **premium** s'agit d'un fonds différent de ceux que crée généralement la comptabilité financière. Ce ne sont pas, en effet, des bénéfices accumulés qui le constituent, mais la part des primes encaissées applicable à l'exercice suivant.

Cette provision se retrouve en fin d'exercice au débit du compte de pertes et profits. Elle s'ajoute aux primes perçues durant l'année et, reconstituée en fonction du total, elle revient au passif, augmentée ou diminuée suivant les résultats de l'exercice.

Dans l'esprit du législateur qui en a prévu le fonctionnement, cette réserve a pour but de permettre au surintendant des assurances d'effectuer la réassurance des risques en cours si l'assureur devient incapable de poursuivre ses opérations.

G.P.



Fondée en 1828

L'UNION

Compagnie d'Assurances contre l'incendie, les accidents et risques divers, de Paris, France.

J. P. A. GAGNON 465 rue St-Jean
Directeur pour le Canada — Montréal.

PLACEMENTS PROFITABLES

Les obligations du Dominion, des Provinces, des Municipalités et des principaux services publics rapportent actuellement de 4.50% à 7%.

Ces titres restent, dans les périodes de crise comme dans les périodes de prospérité, le mode de placement le plus sûr et le plus profitable.

Notre Service français est à votre disposition

NESBITT, THOMSON
AND COMPANY LIMITED

355, rue St-Jacques

Montréal

Si vous voulez continuer de recevoir Assurances régulièrement, vous devez vous abonner.



Compagnie
d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT